

Nouvelle mesure annoncée par le gouvernement, le chèque transport vise à contrecarrer l'envolée des prix du carburant qui pèse sur les budgets des salariés. Cette annonce est d'autant plus "publicitaire" que son application est soumise au volontariat des employeurs. Elle est aussi symptomatique d'une vision à court terme des défis énergétiques et écologiques.

Véritable incitation à n'utiliser que la voiture pour les trajets domicile-travail, cette mesure ne permet pas de progresser en matière de lutte contre la pollution, l'effet de serre ou de réduction de la dépendance pétrolière. Au contraire, elle risque de contrarier le mouvement de report des automobilistes sur les transports collectifs.

Pour constituer une réelle réponse à la raréfaction à terme des ressources énergétiques et à la hausse de leur coût, ce chèque transport doit inciter à consommer moins de pétrole et doit s'étendre à l'ensemble des modes de transports alternatifs : transports collectifs, vélo, covoiturage, transport à la demande ou autopartage. Des mesures incitatives doivent favoriser la mise en place de Plans de Déplacements des Entreprises (PDE) par les employeurs.

Pour Les Verts, il est urgent de renforcer la politique d'aide en faveur des transports collectifs et des modes de déplacements doux, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Les enjeux climatiques, économiques et de santé publique imposent une démarche cohérente. Ils ne peuvent varier au gré des contingences électorales et des dispositifs de court terme.